

PRE-RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT LA REALISATION DE TRAVAUX

(En conformité avec la norme NF X46-020)

N° 2600915-1-1-1

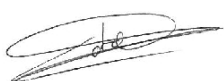
Date d'émission : 09/04/2013

SAIP 9

Zone de travaux : RDC – Plateau de bureau

5 RUE DE PARME

75009 PARIS

Rédacteur	Visa	Version	Date	Cachet de la Société
ALEXIA COTARD		0	09/04/2013	 ARCALIA FRANCE - S.A.S. au capital de 37 100 € Siège : 49, avenue Paul Raoult - 78130 LES MUREAUX RCS Versailles 533 135 612 - Code APE : 7112B Tél. 01 30 04 15 20

Résumé des conclusions :

La mission décrite en tête de rapport n'a pu être menée à son terme : il y a lieu de réaliser des investigations approfondies.

Pour les locaux ou parties de locaux ayant pu être visités :

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par Bureau Veritas Certification - 60, avenue du Général de Gaulle - 92046 Paris la Défense.

SOMMAIRE

1	IDENTIFICATION DES DIFFERENTS INTERVENANTS.....	3
2	OBJET DE LA MISSION	4
3	DOCUMENTS SOURCES	8
4	COMPTE RENDU DE LA MISSION DE REPERAGE	8
5	FICHE DE SYNTHESE DES MATERIAUX AMIANTES REPERES.....	10
6	CONCLUSION.....	11

Liste des annexes au rapport de repérage :

- ☐ Attestation de passage (*identifiant les locaux non visités et les motifs d'absence de visite*)
- ☒ Fiches de visite (*identifiant les locaux visités et l'ensemble des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante repérés*)
- ☒ Résultats et rapports d'analyse des prélèvements transmis au laboratoire
- ☒ Cartographie (*localisation sur plans fournis des zones contenant des matériaux amiantés*)
- ☒ Assurance professionnelle
- ☒ Certificat de l'opérateur de repérage

1 IDENTIFICATION DES DIFFERENTS INTERVENANTS**COMMANDITAIRE / PROPRIETAIRE :**

Société : Préfecture de Police de Paris
Service des Affaires immobilières
Adresse : 9, Boulevard du Palais
75195 PARIS Cedex 04
Tél : 01 53 73 31 24

Représenté par : Mme ANIN

ACCOMPAGNATEUR / REPRESENTANT DU SITE:

« Pas d'accompagnateur »

CABINET D'EXPERTISE :

Société : ARCALIA France
Opérateur : ALEXIA COTARD
Certificat n°2483471 délivré par Bureau Veritas Certification
Date de validité de la certification : 07/09/2017
Assurance : HISCOX n° HA RCP0082237
Adresse : 49, avenue Paul Raoult
CS 80401
78132 LES MUREAUX CEDEX
Tél : 01 30 04 15 20
Fax : 01 30 04 15 29
Représenté par : Jean-Jacques OLLIVIER

LABORATOIRE :

Société : EUROFINS Hygiène du Bâtiment Paris
Accréditation : COFRAC N° 1-0615
Adresse : 117 quai de Valmy
75010 PARIS
Tél : 01 40 37 03 03
Fax :

2 OBJET DE LA MISSION

Le diagnostic pour lequel nous avons été mandatés repose sur les éléments suivants :

Objet de la mission :

- Recherche de la présence d'amiante dans le cadre de l'identification du risque « amiante » relatif à la mise en œuvre des obligations selon le Code du travail, dans les matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe A de la norme NFX 46-020 et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante (cf. *tableau ci-dessous*), pour les catégories suivantes :

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
1. Toiture et étanchéité	
Plaques ondulées et planes	Plaques en fibres-ciment y compris les panneaux type «sous tuile»
	Plaques en matériau bitumineux
Ardoises	Ardoises composite
	Ardoises en fibres-ciment
Bardeaux bituminé (type « Shingle »)	
Éléments de sous-toiture	Pare-vapeur, pare pluie et autres panneaux structurels Isolants sous toitures
	Flocages
Complexe d'étanchéité pour toiture (y compris toiture-terrasse) pouvant être constitué d'une ou plusieurs couches	Bandes bitumineuses notamment renfort de cuvelage, produits d'accrochage et colles
	Isolants Complexe asphalté
Eléments ponctuels	Conduits de cheminée, de ventilation, etc. Tout élément complémentaire à la toiture y compris les chéneaux
	Conduits de ventilation, conduits eaux pluviales (voir article 6 «Conduits, canalisations et équipements»)
2. Parois verticales extérieures	
Panneaux Sandwichs	Plaques
	Joint d'assemblage
	Joint d'étanchéité
	Tresses
	Mastics
Bardages	Plaques et « bac » en fibres-ciment
	Ardoises composites ou fibres-ciment
Bardages métalliques à simple ou double peau	Revêtement intérieur, peinture
Isolants sous bardage	Flocage, carton
Mur et cloisons «en dur»	Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés
	Colle de carrelage
	Étanchéité extérieure des fondations
	Appui de fenêtre
3. Parois verticales intérieures	
Mur et cloisons «en dur» (suite)	Flocages
	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP)
	Joint (de dilatation, d'assemblage)

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
3. Parois verticales intérieures (suite)	
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages
	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP)
	Joints (de dilatation, d'assemblage, de liaison avec la poutraison)
	Entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre) Coffrage perdu
Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons
	Isolant intérieur
	Jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (notamment IGH et ERP): tresse, carton, fibres-ciment.
Gaines et coffres verticaux (vérification des intérieurs et des extérieurs)	Flocage
	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP)
	Panneaux
	Jonction entre panneaux
Portes coupe-feu	Vantaux et joints (sur battants et dormants y compris oculus, etc.)
Portes pare flamme	
Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Sous-couches des tissus muraux
	Revêtements durs (plaques revêtues d'amiante-ciment, fibres-ciment)
	Colles des carrelages
	Peintures (intumescents, bitumineuses, décoratives)
4. Plafonds et faux-plafonds	
Plafonds	Flocages
	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP)
	Panneaux collés, vissés
	Coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite) Cales de ferrailage
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)	Flocages
	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP)
	Joints (de dilatation, d'assemblage, de liaison) plaques de ripage
	Entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre) Coffrage perdu
	Peintures (intumescents, bitumineuses, décoratives)
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies Jonctions avec la façade Calfeutrements Joints de dilatation.
Gaines et coffres horizontaux	Flocages
	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP)
	Panneaux
	Jonction entre panneaux
Faux-plafonds	Panneaux et plaques.
	Jonctions entre faux plafond et structure Joints entre panneaux ou plaques

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
4. Plafonds et faux-plafonds (suite)	
Faux-plafonds (suite)	Pare-vapeur Le pare-vapeur est celui du complexe isolant placé au-dessus du panneau de faux plafond Isolant de faux plafond L'isolant à rechercher est celui déroulé ou posé dans le plenum au-dessus du panneau de faux plafond Cantonnements Le cantonnement à rechercher est celui constitué dans le plenum en jonction entre les cloisons ou murs et le plancher haut supérieur
Suspentes et contrevents	Flocage Protections en plâtre Peintures intumescentes
5. Planchers et planchers techniques	
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs	Dalles plastiques
	Dalles plastiques avec entre-couche noire
	Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche
	Nez de marche
	Colles
Planchers	Étanchéité de cuvelages
	Coffrage perdu
	Chape maigre (base ciment) Ragréage
	Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP)=
6. Conduits, canalisations et accessoires intérieurs et extérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides)	Calorifugeage, rubans adhésifs
	Enveloppe de calorifuge
Conduits de vapeur, fumée, échappement	Conduit
	Joints entre éléments Mastics
	Tresses
	Manchons
Câbles électriques	Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours
Clapets/volets coupe-feu	Clapet, volet, rebouchage, ossature
	Étanchéité coupe-feu en traversée cloison ou plancher
Vide-ordures	Conduit
	Joint d'étanchéité des trappes
7. Ascenseurs et monte-charges	
Portes intérieures et extérieures de l'ascenseur et portes palières de l'étage	Portes et cloisons palières
Machinerie	Frein
Trémie Machinerie	Calfeutrement entre mur/plancher (Joint, Bourre) Trappe NOTE Toutes les parois sont à examiner comme prévu aux chapitres précédents du présent tableau

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
8. Équipements divers et accessoires (pas de correspondance entre composant de la construction et partie à sonder)	
Chaudières Tuyauteries Étuves Groupes électrogènes Convecteurs et radiateurs Aérothermes	Bourres Tresses Joints Calorifugeages Peintures anti-condensation Plaques isolantes (internes et externes) Tissus Revêtements de câbles métalliques
9. Installations industrielles (pas de correspondance entre composant de la construction et partie à sonder)	
Équipements et éléments spécifiques à vérifier en fonction du process industriel (fours, étuves, tuyauteries, racks)	Bourres Tresses Joints Calorifugeages Peinture anti-condensation Plaques isolantes Tissus
10. Voies et Réseaux divers	
Conduits	Fibres-ciment
Revêtement routier	Bitume couche et sous -couche

- L'opérateur de repérage examine de façon exhaustive tous les locaux et composants de la construction affectés par les travaux, selon le programme détaillé des travaux fourni par le donneur d'ordre. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser les investigations à conduire en réduisant le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse.
- Lorsque dans certains cas certains locaux ne sont pas accessibles, l'opérateur de repérage émettra les réserves correspondantes et préconisera les investigations complémentaires qui devront être réalisées.
- Suite à l'inspection visuelle, l'opérateur de repérage réalise des sondages sur les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante afin d'en vérifier l'homogénéité et l'étendue.
- Pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, l'opérateur de repérage détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure. L'opérateur de repérage ne peut conclure à l'absence d'amiante sans avoir recours à une analyse. L'ensemble des prélèvements est réalisé dans le respect de la procédure d'intervention (procédure P002A).
- Les analyses des échantillons de produits et matériaux sont réalisées par un laboratoire accrédité.
Le choix de la méthode d'analyse des échantillons (Microscopie Optique à Lumière Polarisée, Microscopie Electronique à Transmission Analytique, Microscopie Electronique à Balayage), et du rapport d'analyses demeure de la pleine responsabilité du laboratoire.

Limites de la mission :

- Tout changement dans la situation et la destination des lieux (travaux, exploitation ...) postérieur à la présente mission de repérage devra faire l'objet d'une mise à jour du rapport de repérage.
- Les équipements (chaudières, sous-station etc....) ne font pas partie de la présente mission, en revanche une attention particulière doit être observée lors des différentes interventions sur ceux-ci.
- L'inspection est limitée aux zones concernées par les travaux, indiquées par le donneur d'ordre. Sauf indication contraire, les matériaux dont l'accessibilité nécessite des travaux destructifs sont exclus du champ de la mission.

3 DOCUMENTS SOURCES

Notre prestation a été réalisée sur la base des documents suivants :

- Plans des locaux au format informatique

4 COMPTE RENDU DE LA MISSION DE REPERAGE

Désignation des locaux expertisés :

SAIP 9

Adresse :

5 RUE DE PARME
75009 PARIS

Identification de l'immeuble :

Bâtiment	Usage
1	Immeuble de bureaux

Périmètre de la mission :

Zone de travaux : RDC - Plateau de bureau

Programme de travaux : non communiqué

Détails de la visite :

- Date de l'exécution du repérage : 26/03/2013
- Liste des locaux visités : La liste des locaux visités et la liste des matériaux repérés sont reprises en annexe dans les fiches de visite.
- Locaux et zones non visités :

Afin de satisfaire à l'exhaustivité du repérage, des investigations complémentaires devront être réalisées dans les locaux et zones ci-dessous.

Locaux, parties de locaux, composants ou parties de composants devant faire l'objet d'investigations complémentaires	Motifs d'absence de visite	Moyens à mettre en œuvre ou actions à réaliser par le donneur d'ordre
SAIP / RDC / Local Garde à vue, Local poubelle, Local signalisation, WC	Faux-plafond staff pas de trappe d'accès plafond non accessible ; milieu occupé ; pas de destructif	Sondage destructif après évacuation des locaux

Commentaires :

Néant.

Liste des prélèvements réalisés et des résultats d'analyses du laboratoire:

NB. : La liste et la localisation de l'ensemble des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante repérés lors de la visite des locaux figurent en annexe dans les fiches de visite.

Référence Echantillon	Type de Matériau	Localisation du prélèvement			Résultat d'analyse	Description
		Bâtiment	Niveau	Zone ou local		
CK998	Ragréage	SAIP	RDC	Local Garde à vue	PAD	Ragréage gris + sol plastique souple violet foncé
CK999	Enduit + peinture	SAIP	RDC	Local Garde à vue	PAD	Enduit plâtreux + peinture
CL001	Sol plastique + colle + ragréage	SAIP	RDC	Local poubelle	PAD	Sol plastique vert souple + colle jaune + ragréage
CL002	Ragréage	SAIP	RDC	Local signalisation	PAD	Ragréage gris
CL003	Ragréage	SAIP	RDC	Circulation	PAD	Ragréage gris

PAD : Pas d'amiante détecté

5 FICHE DE SYNTHÈSE DES MATÉRIAUX AMIANTES REPERES

Sur la base des recherches documentaires réalisées et sur la base des investigations menées, on trouvera ci-après le détail des matériaux et produits à base d'amiante repérés et leur localisation.

Liste et localisation des matériaux et produits amiantés repérés :

Il n'a pas été repéré de matériaux contenant des fibres d'amiante.

6 CONCLUSION

La mission décrite en tête de rapport n'a pu être menée à son terme : il y a lieu de réaliser des investigations approfondies.

Pour les locaux ou parties de locaux ayant pu être visités :

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Rappel :

- Le présent rapport ne permet pas au propriétaire de s'affranchir de ses obligations de recherche d'amiante, dans le cadre du code de la santé publique.
- Le maître d'ouvrage doit communiquer les résultats du présent diagnostic à toutes les entreprises avant travaux.
- Dans le cadre du code du travail, le chef d'entreprise doit procéder, préalablement à toute intervention, à une évaluation du risque d'exposition à l'inhalation de fibres d'amiante

Ce rapport de repérage est établi en 1 exemplaire original. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

7 ANNEXES

Bâtiment	Niveau	Local	Matériau	Prélèvt	N° éch.	Description	Note	EC	AO	Commentaire	AD
SAIP	RDC	Local Garde à vue	Ragréage	X	CK998	Ragréage gris + sol plastique souple violet foncé					
SAIP	RDC	Local Garde à vue	Enduit + peinture	X	CK999	Enduit plâtreux + peinture				Murs	
SAIP	RDC	Local Garde à vue	Néant			Cellules				RAS	
SAIP	RDC	Circulation	Enduit + peinture		CK999	Enduit plâtreux + peinture				Murs	
SAIP	RDC	Circulation	Ragréage		CK998	Ragréage gris + sol plastique souple violet foncé					
SAIP	RDC	Circulation	Ragréage	X	CL003	Ragréage gris					
SAIP	RDC	Circulation	Remarque			Faïence verte 20x20cm récente				RAS	
SAIP	RDC	Circulation	Remarque			Faux-plafond en FMA RAS				Plénium RAS	
SAIP	RDC	Local poubelle	Sol plastique + colle + ragréage	X	CL001	Sol plastique vert souple + colle jaune + ragréage					
SAIP	RDC	Local poubelle	Remarque			Faïence verte 20x20cm récente				RAS	
SAIP	RDC	Local poubelle	Enduit + peinture		CK999	Enduit plâtreux + peinture				Murs	
SAIP	RDC	Local signalisation	Enduit + peinture		CK999	Enduit plâtreux + peinture				Murs	
SAIP	RDC	Local signalisation	Ragréage	X	CL002	Ragréage gris				Sous sol plastique souple gris	
SAIP	RDC	Local signalisation	Remarque			Faïence grise récente 30x30cm				RAS	
SAIP	RDC	WC	Enduit + peinture		CK999	Enduit plâtreux + peinture				Murs	
SAIP	RDC	WC	Sol plastique + colle + ragréage		CL001	Sol plastique vert souple + colle jaune + ragréage					
SAIP	RDC	WC	Remarque			Conduite en fonte				RAS	
SAIP	RDC	Local permanence de nuit/UPQ	Enduit + peinture		CK999	Enduit plâtreux + peinture				Murs	
SAIP	RDC	Local permanence de nuit/UPQ	Remarque			Faux-plafond en FMA RAS				Plénium RAS	
SAIP	RDC	Local permanence de nuit/UPQ	Sol plastique + colle + ragréage		CL001	Sol plastique vert souple + colle jaune + ragréage					
SAIP	RDC	Local dépôt de plaintes	Enduit + peinture		CK999	Enduit plâtreux + peinture				Murs	
SAIP	RDC	Local dépôt de plaintes	Remarque			Faux-plafond en FMA RAS				Plénium RAS	

Bâtiment	Niveau	Local	Matériau	Prélévt	N° éch.	Description	Note	EC	AO	Commentaire	AD
SAIP	RDC	Local dépôt de plaintes	Sol plastique + colle + ragréage		CL001	Sol plastique vert souple + colle jaune + ragréage					

ARCALIA
M. MIJOVIC DRAGANA
4-6 rue Langevin
78130 LES MUREAUX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° échantillon : 13P004925-001
Version du : 05/04/2013 14:34 Page 1 sur 1
Date de réception : 02/04/2013
Référence dossier : 2600915-1-1-1 - Bon de commande n° 1510710407 130169
Référence échantillon : CK998 - Ragréage - SAIP - RDC - Local garde à vue

Paramètres	Résultats	Normes
Phase : 1 Description visuelle	Ragréage Matériau souple Beige Fibreux (Indissociable, les phases sont préparées ensemble)	Adaptation de la NFX 43-050
<i>Traitement de l'échantillon</i>	calcination et attaque acide	
<i>Nombre de préparations</i>	1	
* Résultat de l'analyse par MET	Pas de fibre d'amiante	

Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.



Habiba Belmqadem-Moujahid
Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 1 page(s). L'accréditation par le Cofrac atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais et analyses repérés par le symbole (*) sur le présent document. Le Cofrac est signataire de l'accord unilatéral de EA (European cooperation for accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses.

ARCALIA
M. MIJOVIC DRAGANA
4-6 rue Langevin
78130 LES MUREAUX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° échantillon : 13P004925-002
Version du : 05/04/2013 14:34 Page 1 sur 1
Date de réception : 02/04/2013
Référence dossier : 2600915-1-1-1 - Bon de commande n° 1510710407 130169
Référence échantillon : CK999 - Enduit + peinture - SAIP - RDC - Local garde à vue

Paramètres	Résultats	Normes
Phase : 1 Description visuelle	Enduit de couleur blanche Peinture Beige (Indissociable, les phases sont préparées ensemble)	Adaptation de la NFX 43-050
<i>Traitement de l'échantillon</i>	calcination et attaque acide	
<i>Nombre de préparations</i>	1	
* Résultat de l'analyse par MET	Pas de fibre d'amiante	

Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.



Habiba Belmqadem-Moujahid
Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 1 page(s). L'accréditation par le Cofrac atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais et analyses repérés par le symbole (*) sur le présent document. Le Cofrac est signataire de l'accord unilatéral de EA (European cooperation for accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses.

ARCALIA
M. MIJOVIC DRAGANA
4-6 rue Langevin
78130 LES MUREAUX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° échantillon : 13P004925-003
Version du : 05/04/2013 14:34 Page 1 sur 1
Date de réception : 02/04/2013
Référence dossier : 2600915-1-1-1 - Bon de commande n° 1510710407 130169
Référence échantillon : CL001 - Sol plastique + colle + ragréage - SAIP - RDC - Local poubelle

Paramètres	Résultats	Normes
Phase : 1 Description visuelle	Plaque souple Fibreux Colle jaune (Indissociable, les phases sont préparées ensemble)	Adaptation de la NFX 43-050
<i>Traitement de l'échantillon</i>	calcination et attaque acide	
<i>Nombre de préparations</i>	1	
* Résultat de l'analyse par MET	Pas de fibre d'amiante	
Phase : 2 Description visuelle	Ragréage Colle jaune (Indissociable, les phases sont préparées ensemble)	Adaptation de la NFX 43-050
<i>Traitement de l'échantillon</i>	calcination et attaque acide	
<i>Nombre de préparations</i>	1	
* Résultat de l'analyse par MET	Pas de fibre d'amiante	

Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.



Habiba Belmqadem-Moujahid
Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 1 page(s). L'accréditation par le Cofrac atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais et analyses repérés par le symbole (*) sur le présent document. Le Cofrac est signataire de l'accord unilatéral de EA (European cooperation for accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses.

ARCALIA
M. MIJOVIC DRAGANA
4-6 rue Langevin
78130 LES MUREAUX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° échantillon : 13P004925-004
Version du : 05/04/2013 14:34 Page 1 sur 1
Date de réception : 02/04/2013
Référence dossier : 2600915-1-1-1 - Bon de commande n° 1510710407 130169
Référence échantillon : CL002 - Ragréage - SAIP - RDC - Local signalisation

Paramètres	Résultats	Normes
Phase : 1 Description visuelle	Ragréage Enduit de couleur blanche (Indissociable, les phases sont préparées ensemble)	Adaptation de la NFX 43-050
<i>Traitement de l'échantillon</i>	calcination et attaque acide	
<i>Nombre de préparations</i>	1	
* Résultat de l'analyse par MET	Pas de fibre d'amiante	

Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.



Habiba Belmqadem-Moujahid
Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 1 page(s). L'accréditation par le Cofrac atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais et analyses repérés par le symbole (*) sur le présent document. Le Cofrac est signataire de l'accord unilatéral de EA (European cooperation for accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses.

ARCALIA
M. MIJOVIC DRAGANA
4-6 rue Langevin
78130 LES MUREAUX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° échantillon : 13P004925-005
Version du : 05/04/2013 14:34 Page 1 sur 1
Date de réception : 02/04/2013
Référence dossier : 2600915-1-1-1 - Bon de commande n° 1510710407 130169
Référence échantillon : CL003 - Ragréage - SAIP - RDC - Circulation

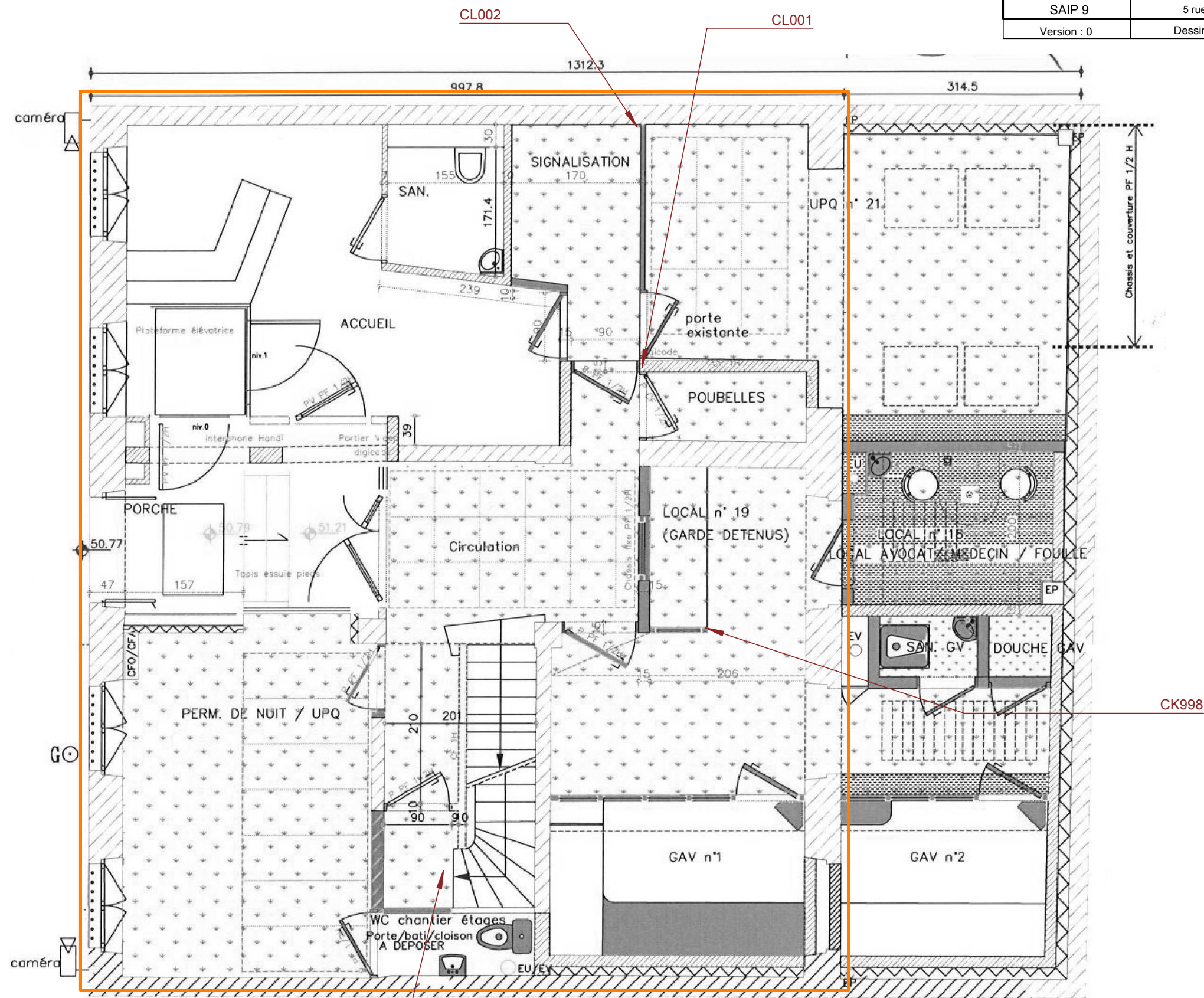
Paramètres	Résultats	Normes
Phase : 1		
Description visuelle	Plaque dure foncé(e)	
<i>Traitement de l'échantillon</i>	calcination et attaque acide	
<i>Nombre de préparations</i>	1	
* Résultat de l'analyse par MET	Pas de fibre d'amiante	Adaptation de la NFX 43-050

Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.



Habiba Belmqadem-Moujahid
Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 1 page(s). L'accréditation par le Cofrac atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais et analyses repérés par le symbole (*) sur le présent document. Le Cofrac est signataire de l'accord unilatéral de EA (European cooperation for accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses.



Légende	Désignation
XXX	Prélèvement effectué
	Zone de travaux

Réf. Matériau	Type de matériau	Resultat analyse	Description	Localisation
Il n'a pas été repéré de matériau contenant des fibres d'amiante.				

BUREAU VERITAS
Certification



Certificat
Attribué à

Madame Alexia COTARD

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code de la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES

	Référence des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat
Amiante	Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	07/09/2012	07/09/2017

La validité du certificat peut être vérifiée en se connectant sur le site : www.bureauveritas.fr/certification-diag

Date : 07/09/2012
Numéro de certificat : 2483471

Etienne CASAL
Directeur Général



**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE
CONTRAT : HA RCP0082237**

LE PRENEUR D'ASSURANCE

Souscripteur : ARCALIA FRANCE
 49 AVENUE PAUL RAOULT
 78130 LES MUREAUX

Assuré : ARCALIA FRANCE
 49 AVENUE PAUL RAOULT
 78130 LES MUREAUX

LES CONDITIONS DE GARANTIE

Catégorie : Assurances Professionnelles by Hiscox
 Diagnosticteurs immobilier

Juridiction et loi applicables : Monde entier hors USA / Canada

ACTIVITES DE L'ASSURE

L'assuré déclare exercer la profession et/ou les activités suivantes :

Au titre du module de couverture Diagnostic Immobilier :

- Contrôle Périodique Amiante
- Diagnostic amiante avant travaux ou démolition
- Diagnostic amiante avant vente
- Dossier technique amiante
- Diagnostic gaz
- Diagnostic termites
- Etat parasitaire
- Exposition au plomb (CREP)
- Diagnostic de risque d'intoxication au plomb (DRIP)
- Loi Carrez
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité
- Diagnostic légionellose
- Prêt conventionné : normes d'habitabilité, prêt à taux zéro
- Millièmes
- Etat des lieux
- Diagnostic Technique SRU
- Diagnostic accessibilité
- Réalisation de bilans thermiques : infiltrométrie
- Contrôle après travaux plomb
- Diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les locaux d'habitation ou recevant du public
- Diagnostic Eco-Prêt (méthode TH-C-E ex)
- Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)
- Thermographie infra-rouge

Au titre du module de couverture Business & Management :

- Formations dans le domaine du diagnostic immobilier,

02/07/2012 16:55
RCP0082237

PERIODE DE VALIDITE

La présente attestation est valable pour la période du 01 Juillet 2012 au 30 Juin 2013.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance, des Conditions Générales N° RC1006 et du(des) module(s) n° DIA0607, n° MAN0407 "Assurances Professionnelles by Hiscox - Diagnostiqueurs immobilier", n° RCE1006 et n° RJP1006

**Fait à Paris, le 02/07/2012
Pour les Assureurs**



02/07/2012 16:55
RCP0082237

TABLEAU DES GARANTIES
Diagnosticteurs immobilier
HA RCP0082237

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE et/ou RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON
--

(Les garanties s'appliquent par sinistre et par année d'assurance.)

- Etendue des garanties	1 500 000,00 Euros
Dont :	
- Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non	1 500 000,00 Euros

RECOURS JURIDIQUES PROFESSIONNELS
--

- Par année d'assurance	20 000,00 Euros
- Par litige	10 000,00 Euros

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION / RESPONSABILITE CIVILE EMPLOYEUR

- Etendue des garanties	8 000 000,00 Euros	par sinistre
Dont		
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	1 500 000,00 Euros	par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs	500 000,00 Euros	par sinistre
- Intoxications alimentaires	800 000,00 Euros	par sinistre
- Maladies professionnelles et/ou faute inexcusable	1 500 000,00 Euros	par année d'assurance
- Atteintes accidentelles à l'environnement	800 000,00 Euros	par sinistre
- Vol par préposés	30 000,00 Euros	par sinistre

02/07/2012 16:55
RCP0082237